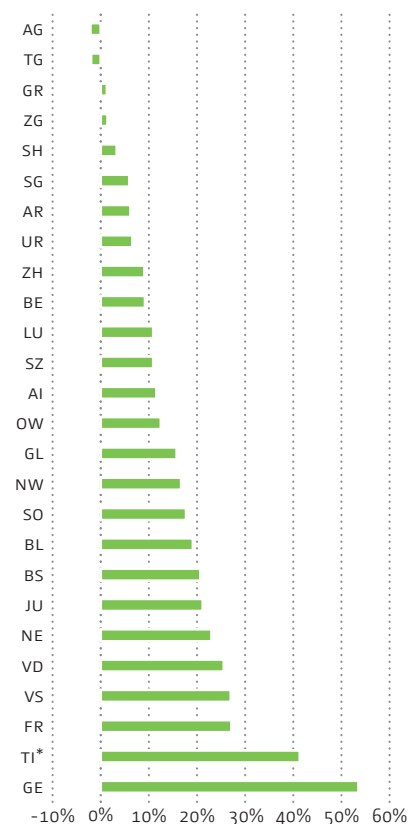


136 Départs précoces du gymnase

Moyenne de huit cycles.

Données: OFS.



* Selon les calculs des autorités tessinoises, le taux d'abandon réel est de quelque 25%, le taux plus élevé de la figure 136 s'expliquant entre autres par le nombre élevé d'élèves qui répètent la première année.

cacité tant pour l'individu concerné (prolongation de la durée de formation) que pour la société (accroissement des coûts de formation), qu'il serait possible d'éviter en réduisant les risques d'abandon par une meilleure sélection à l'entrée au gymnase.

Les départs précoces au niveau gymnasial ne font pas l'objet de relevés systématiques en Suisse. Il n'existe dès lors pas d'études qui quantifient ce phénomène à l'échelle du pays. Les chiffres disponibles et les approximations montrent néanmoins que le taux d'abandon est très élevé dans certains cantons. Une étude réalisée dans le canton de Vaud (*Stocker, 2006*) a ainsi révélé que le taux moyen d'abandon se situe entre 20 et 30%. Il est possible d'estimer approximativement le taux d'abandon en comparant le nombre d'élèves en première année de gymnase et le nombre de certificats de maturité décernés au terme de la durée de formation prévue dans cette filière (→ figure 136).³ Selon ces calculs, la proportion des élèves qui quittent la filière gymnasiale sans certificat de maturité est la plus grande dans les deux cantons qui affichent les taux de maturités les plus élevés. Dans le canton de Genève, cette proportion atteint la moitié des élèves recensés en première année de gymnase et elle dépasse 40% au Tessin, alors que dans le canton d'Argovie le nombre d'élèves est pratiquement identique à l'entrée et à l'issue de la filière gymnasiale. Les valeurs légèrement négatives de la figure 136 s'expliquent par l'arrivée, après la première année, d'élèves provenant d'autres cantons et d'autres institutions de formation (telles les ECG).

Selon une enquête menée en Suisse alémanique, les personnes concernées indiquent que les problèmes de performance ne jouent qu'un rôle mineur dans leur départ précoce (*Stamm, 2010b*). Les motifs avancés le plus fréquemment sont en effet la motivation, des conflits avec le corps enseignant ou avec les autres élèves, ou encore une réorientation (*Stamm, 2010b*).

Équité

L'égalité des chances dans les écoles de maturité peut être évaluée aussi bien au moment de l'admission que durant la formation et lors du passage vers le tertiaire. A l'entrée au gymnase, ce sont les disparités résultant d'effets primaires et secondaires qui se font sentir dans la formation. Les effets primaires englobent les origines socioéconomique et culturelle des élèves, qui influencent directement leur niveau de compétences. Les disparités résultant d'effets secondaires transparaissent dans le fait que, même à compétences équivalentes, les élèves issus de certaines couches sociodémographiques et socioéconomiques sont surreprésentés ou sous-représentés (→ figure 137).

³ De grandes distorsions ne peuvent apparaître entre les taux cantonaux d'abandon que si les cantons enregistrent continuellement, de la première à la dernière année de la filière gymnasiale, l'arrivée ou le départ d'un grand nombre d'élèves venant de ou partant vers d'autres cantons ou d'autres écoles (telles les ECG; → *chapitre Ecoles de culture générale, page 159*). Les calculs des cantons de Genève, Vaud et Zurich fondés sur des données individuelles (cursus d'élèves) débouchent toutefois sur des taux d'abandon comparables à ceux indiqués ici. Il convient de relever que ces chiffres peuvent varier beaucoup selon la définition du moment de l'entrée au gymnase (premier jour d'école ou fin de la période probatoire, p. ex.).